

Rapport 2025

Programme d'aide financière à la construction de logements

Selon l'article 84.4 de la Loi sur les compétences municipales, un rapport annuel sur l'aide financière accordée en vertu d'un programme d'aide financière à la construction de logements adopté est déposé au Conseil municipal.

Le 1^{er} octobre 2025, le Conseil municipal a adopté le Règlement 1298-25 décrétant un programme d'aide au secteur résidentiel sur tout le territoire de la Ville de New Richmond. Ce programme est doté d'une enveloppe de 600 000 \$ et permettra de supporter la construction de 40 logements sur notre territoire. L'aide offerte est donc d'un maximum de 15 000 \$ par logements construits.

Ce programme vient compléter le programme précédent, adopté en 2024, qui lui était doté d'une enveloppe de 450 000 \$, permettant ainsi de supporter la construction de 30 logements sur notre territoire.

Un programme similaire avait aussi été adopté en 2022 par le biais du Règlement 1191-22, et il permettait lui aussi de supporter la construction de 30 logements locatifs selon les mêmes paramètres.

Ainsi, en 2025, la Ville de New Richmond a procédé au versement d'une aide financière de 180 000 \$ afin de supporter la construction de 12 logements dans l'avenue des Érables, soit 2 bâtiments distincts de 6 logements livrés au printemps 2025. Cette aide a été versée à l'entreprise *EMI société en commandite*, l'entreprise promotrice de ce beau projet. Il faut savoir que 2 bâtiments similaires ont été livrés quelques mois auparavant, à l'automne 2024, et ont bénéficié du même support financier.

De plus, une subvention de 90 000 \$ a aussi été versée au promoteur Dave St-Pierre, qui a complété la construction d'un immeuble de 6 logements sur la 5^e Rue livré en novembre 2025.

Actuellement, d'autres constructions sont en cours et bénéficieront de la même aide, soit un immeuble de 20 logements sur le boulevard Perron Est ainsi qu'un bâtiment de 8 logements sur l'avenue des Érables. Les aides seront versées en 2026, lorsque les travaux seront complétés.

Rapport déposé lors de la séance du 1^{er} décembre 2025

Stéphane Cyr

Directeur général